

Report du procès en appel du sénateur PS Philippe Kaltenbach

Le sénateur des Hauts-de-Seine ,ex-maire de Clamart, [Philippe Kaltenbach](#), a comparu aujourd'hui vendredi devant la cour d'appel de Versailles (pour corruption supposée), & a obtenu le renvoi de son procès au 17 mai 2017,



pour que soit entendu l'expert qui a analysé la vidéo, pièce de l'accusation de corruption. Le président de la cour d'appel a accepté le renvoi de l'audience.

Le sénateur est soupçonné d'avoir accepté de l'argent liquide de la part de son ex-adjoint à la sécurité à Clamart, pour l'attribution d'un logement.

Le sénateur PS Kaltenbach a constamment soutenu que c'était le "remboursement d'un prêt" à son ex-adjoint, dénonçant un complot de son adversaire politique , le maire (L.R.) du Plessis-Robinson voisin, Philippe Pemezec. Après avoir tourné la vidéo, l'ex-adjoint avait transmis les bandes non à la police, mais au maire du Plessis-Robinson, Philippe Pemezec ,par des intermédiaires. Puis Philippe Pemezec avait alerté le parquet de Nanterre.

En première instance d'octobre 2015, l'élu avait été condamné à 2 ans d'emprisonnement dont 1 ferme, 5 ans d'inéligibilité et 20.000 € d'amende.

source : Le Figaro